

MUZAMUZI JOAS
C/O ORTPN
B.P. 905 Kigali
P.N.A

Kigali le 8/2/86

A traiter par	D. G. S. L.
Date entrée	6/01/86
N° classement	1048/15

Objet: Demande de formation des Arbitres de foot.

Militant Ministère de la jeunesse et du mouvement coopératif

D. G. S. L.

réponse
D. G. S. L.
Kigali
22/2/86

Militant Ministère:

11.2.86

J'ai l'honneur de m'adresser auprès de votre haute autorité pour vous solliciter, de m'accorder une formation des Arbitres de foot dans la formation prochaine.

Militant Ministère je suis un officier d'athlétisme formé par M. J. Ecoff et je vous informe que ici à G. B. nous jouons du foot, mais sans connaître les règlements de foot, même les règlements des autres jeux, raison pour laquelle je vous demandais votre accord, et je serai capable de diriger la formation, et de remplir les devoirs prévus pour les Arbitres.

Veuillez agréer Militant Ministère l'assurance de ma considération la plus distinguée

Muzamuzi Joas

Muzamuzi Joas
c/o STIR
B.P. 717 Kigali

58/050/13 Kigali le 17/01/1984

Objet: Demande de formation
d'arbitrage de foot-ball.

A traiter par	DGSL
Date entrée	25 JAN 1984
N° d'assujettissement	047-2/15/88-01

Son Excellence Monsieur le Ministre
de Jeunesse et du Mouvement
coopératif:

BEPS
18/30/1984

Excellence Monsieur le Ministre:

J'ai l'honneur de m'adresser auprès de votre
haute autorité pour vous solliciter une formation
d'arbitrage de foot-ball.

Monsieur le Ministre j'ai fait quatre ans P.P
et j'ai passé dans le domaine militaire
pendant quatre ans je travaille actuellement
dans la Société de Transport International
au Rwanda. S.T.I.R

J'espère une suite favorable à ma
demande je vous prie de bien vouloir
agréer mes expressions les plus distinguées

Muzamuzi Joas
